

170^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF

Washington, D.C., ÉUA (session hybride), du 20 au 24 juin 2022

Point 3.2 de l'ordre du jour

CE 170/5, Add. I
20 juin 2022
Original : espagnol

PRIX DE L'OPS EN GESTION ET LEADERSHIP DANS LE DOMAINE DES SERVICES DE SANTÉ 2022

Rapport du Jury d'octroi du Prix de l'OPS en gestion et leadership dans le domaine des services de santé 2022

1. Le Jury d'octroi du Prix de l'OPS en gestion et leadership dans le domaine des services de santé 2022 est composé de délégués de l'Argentine, du Brésil et du Mexique.
2. Le Jury s'est réuni le 20 juin 2022, lors de la 170^e session du Comité exécutif et a examiné l'information sur les candidats nommés par les États Membres, à savoir :

<i>Nom</i>	<i>Pays</i>
Mme Carla Gabriela Romero Pérez	Bolivie
M. Gerson Orlando Bermont Galavis	Colombie
Dr Lorenzo Jorge Perez Ávila	Cuba
Dr Carlos Gabriel Alvarenga Cardoza	El Salvador
Dr Malti Adhin	Suriname
Dr Virginia Asin Oostburg	Suriname

3. Le jury a décidé de recommander que le Prix de l'OPS pour la gestion et le leadership dans les services de santé 2022 soit décerné à Mme Carla Gabriela Romero Pérez, de l'État plurinational de Bolivie, en reconnaissance de son travail en faveur de la recherche et du renforcement de l'épidémiologie en vue de combattre les arboviroses, pour son soutien technique à la stratégie de gestion intégrée (IGE), pour sa gestion en tant que responsable du programme de prévention et de lutte contre la dengue, le chikungunya et le virus Zika, pour son leadership afin d'endiguer l'épidémie de dengue dans le nord du département de La Paz en 2018, pour l'intégration de messages de prévention et de lutte contre le moustique *Aedes aegypti* dans les programmes scolaires, ainsi que pour ses efforts concernant les activités de logistique et de distribution de la première dose de vaccin anti-COVID-19 sur l'ensemble du territoire bolivien.
 4. Le Jury reconnaît les mérites des six candidats, et en particulier ceux de Mme Carla Gabriela Romero Pérez.
-

5. Le Jury recommande au Comité exécutif d'approuver une résolution rédigée selon les termes suivants :

PROJET DE RÉOLUTION

PRIX DE L'OPS EN GESTION ET LEADERSHIP DANS LE DOMAINE DES SERVICES DE SANTÉ 2022

LA 170^e SESSION DU COMITÉ EXÉCUTIF,

(PP1) Ayant examiné le *Rapport du Jury d'octroi du Prix de l'OPS en gestion et leadership dans le domaine des services de santé 2022* (document CE170/5, Add. I) ;

(PP2) Gardant à l'esprit les dispositions des procédures et directives pour conférer le Prix de l'OPS en gestion et leadership dans le domaine des services de santé (connu précédemment comme Prix de l'OPS pour l'administration), telles qu'approuvées par le 56^e Conseil directeur (2018),¹

DÉCIDE :

(OP)1. De féliciter les candidats au Prix de l'OPS en gestion et leadership dans le domaine des services de santé 2022 pour leur professionnalisme et l'extraordinaire travail accompli au nom de leur pays et de la Région.

(OP)2. De décerner, en accord avec la recommandation du Jury, le Prix de l'OPS pour la gestion et le leadership dans les services de santé 2022 à Mme Carla Gabriela Romero Pérez, de l'État plurinational de Bolivie, en reconnaissance de son travail en faveur de la recherche et du renforcement de l'épidémiologie en vue de combattre les arboviroses, pour son soutien technique à la stratégie de gestion intégrée (IGE), pour sa gestion en tant que responsable du programme de prévention et de lutte contre la dengue, le chikungunya et le virus Zika, pour son leadership afin d'endiguer l'épidémie de dengue dans le nord du département de La Paz en 2018, pour l'intégration de messages de prévention et de lutte contre le moustique *Aedes aegypti* dans les programmes scolaires, ainsi que pour ses efforts concernant les activités de logistique et de distribution de la première dose de vaccin anti-COVID-19 sur l'ensemble du territoire bolivien.

(OP)3. De transmettre le *Rapport du Jury pour l'attribution du Prix de l'OPS pour la gestion et le leadership dans le domaine des services de santé 2022* (document CE170/5, Add. I) à la 30^e Conférence sanitaire panaméricaine de l'OPS, 74^e session du Comité régional de l'OMS pour les Amériques.

- - -

¹ Les procédures et directives pour conférer le Prix ont été approuvées par la 18^e Conférence sanitaire panaméricaine (1970) et modifiées par la 24^e Conférence sanitaire panaméricaine (1994), par le Comité exécutif à ses 124^e (1999), 135^e (2004), 140^e (2007), 146^e (2010) et 158^e (2016) sessions, et par le 56^e Conseil directeur (2018).